



Article 1 :

Le Moto Club Sommiérois organise les 24 et 24 aout 2024 la « randonnée des 500 BORNES » ouverte au CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TOURISME National et International.
Licencié ou non licencié.

Lieu de rendez-vous MOTO CLUB SOMMIEROIS 5 mas moulin à vent 30250 VILLEVIELLE à partir de 8 H le samedi 24 aout.

Article 2 :

Ce rassemblement est ouvert aux pilotes et passagers, français ou étrangers, de véhicules de la catégorie « motocycles » homologués et conformes à la réglementation en vigueur immatriculés et assurés.

Article 3 :

Le contrôle d'arrivée sera ouvert le SAMEDI 24 AOUT 2024 à partir de 8H pour départ 8H45 impératif.

Article 4:

Au contrôle, chaque participant devra présenter son permis de conduire, son assurance, la carte grise du véhicule, un casque conforme au code de la route et des gants homologués. Celui-ci s'engage également à respecter le code de la route, le règlement de l'organisation et restera responsable de ses actes pendant la balade.

Article 5 :

La participation est de 95 € par personne café de bienvenue samedi matin, repas samedi midi libre pique-nique conseillé, apéritif, repas samedi soir, nuitée en HOTEL, petit déjeuner dimanche matin, repas de midi à l'hôtel, remise de récompenses pour les gagnants.
Chambre single plus 22 €

Article 6 :

Le pointage des carnets de Tourisme se fera lors du contrôle à l'arrivée. Le kilométrage de toute personne quittant la balade avant dimanche midi ne pourra être validé, pointage de la balade au repas de dimanche midi.

Parcours avec road book et pointage sur trajet.

Article 7 :

Les participants préalablement inscrits et qui ne seront pas présents à la manifestation (hors motif valable justifié) ne pourront prétendre à une quelconque indemnité. En aucun cas, les conditions atmosphériques ne peuvent être considérées comme motif d'annulation.

Article 8:

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure toute personne qui viendrait à troubler le bon déroulement de la manifestation et ce, sans qu'il puisse être réclamé d'indemnités.

Article 9 :

Afin de faciliter la tâche des organisateurs, les inscriptions doivent parvenir au plus tard le SAMEDI 10 AOUT 2024 accompagnées du règlement pour être prises en compte.

Article 10 :

La balade est **limitée à 50 véhicules**. Les inscriptions seront prises au fur et à mesure de leur arrivée. (Cachet de la poste faisant foi) Nous conseillons de vous inscrire le plus tôt possible.

Article 11 :

Les participants acceptent d'être photographiés, filmés et d'avoir leur voix enregistrée par les organisateurs dans le cadre de cette Randonnée surprise. Ils acceptent à titre gratuit l'exploitation de leur image, celle de leur véhicule et de leur voix par les organisateurs sur tous supports papier, graphique, vidéo numérique etc. et ce sans limitation de durée.

Article 12 :

Les organisateurs rejettent toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation de tout bien personnel, si les faits sont indépendants de l'organisation.

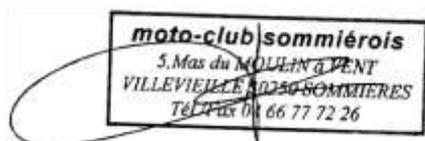
Article 13 :

La participation à ce rassemblement étant acceptée comme telle par les participant volontaires, ceux-ci restent maîtres de leurs actes et s'engagent à ne pas rechercher la Responsabilité des organisateurs, en cas d'incident ou d'accident dont ils seraient eux-mêmes responsables.

**Montant de l'inscription : 95 € par PERSONNE du samedi soir au dimanche midi
Et 70 € pour ENFANT moins de 12 ans
Après le 10 AOUT majoration de 25 €**

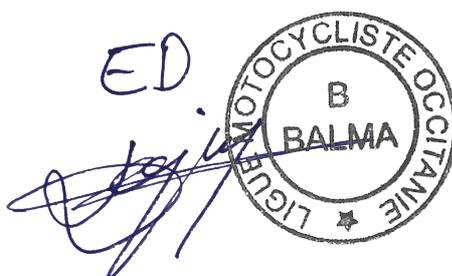
Chèque à l'ordre de MC SOMMIEROIS - 5 Mas du moulin à vent - 30250 VILLEVIELLE.
Ou par virement voir le bulletin d'inscription.

Visa du club 3 avril 2024



Visa de la ligue Occitanie

22/05/2024



500 BORNES 24 et 25 AOUT 2024

**BULLETIN D'INSCRIPTION
A RENOYER AVANT LE 10 AOUT 2024**

MARIE LINE PRIMARD – 55, RUE DES FANGADES

34160 BOISSERON

Marie line PRIMARD ml.primard@free.fr 06 89 88 18 66

OUVERT AUX LICENCIES OU NON LICENCIES



MOTO CLUB..... LIGUE.....

ADRESSE PERSONNELLE

N° TELEPHONEADRESSE MAIL.....

N° DE LICENCE.....

	NOM PRENOM	PILOTE	PASSAGER	DATE DE NAISSANCE	CYLINDREE	NUMERO LICENCE
1						
2						
3						
4						
5						
6						

INSCRIPTION AVANT LE 10 AOUT 2024

TOTAL: 95 € X=..... 70 € X=.....
 CHAMBRE SINGLE. 22 € X.....=..... Enfant moins de 12 ans
 TOTAL GENERAL..... €

Règlement par chèque à l'ordre du MC Sommiérois

Ou virement IBAN : FR 76 1348 5008 0008 9124 6437 341

BIC : CEFAFRPP 348

LIEU DE RENDEZ VOUS: MOTO CLUB SOMMIEROIS

5 MAS DU MOULIN A VENT

30250 VILLEVIELLE. D 6110 route d'Alès

POINTAGE samedi 24 aout à partir de 8 H

DEPART AU PLUS TARD 8H45

PLACES LIMITEES A 50 PERSONNES

NE TARDEZ PAS -